

Paris, le 16 mai 2024



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Commission nationale
indépendante de
reconnaissance et de
réparation des préjudices
subis par les Harkis et les
autres personnes
rapatriées d'Algérie
(CNIH)**

Le Président

Le Secrétaire de séance

**Procès-verbal de la commission réparation restreinte
de la CNIH**

Le 16 mai 2024 s'est réunie la Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie sous la présidence de Jean-Marie Bockel.

Etaient présents à cette réunion les membres de la commission ainsi que le représentant de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG) mentionnés dans l'annexe 1.

A l'occasion de cette réunion, la commission a statué sur :

- **1 008 dossiers** ont été présentés ;
- **761 dossiers** assortis d'un avis favorable de l'ONaCVG conformément à la liste jointe en annexe 2 pour un montant total de réparation s'élevant à **5 644 000 euros** ;
- **247 dossiers** assortis d'un avis défavorable ;
- **16 recours gracieux** assortis d'un avis favorable correspondant à un montant de **86 000 euros**.

Ces **761** dossiers dont ces **16** recours gracieux ont été validés et peuvent donc faire l'objet d'un paiement.

Le secrétaire de séance

Denis JARDEL

Conseiller honoraire à la Cour de cassation

Le Président

Jean-Marie BOCKEL

Ancien Ministre

Copie :

Mme la directrice générale de l'ONaCVG

Hôtel de Castries
72 rue de Varenne
75007 Paris